

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 24 Février 2026 - Délibération n° 2026/02/31

OBJET : ADHÉSION DES COMMUNES AU CONSERVATOIRE ÉMILE GOUÉ APRÈS MODIFICATION DES STATUTS

L'an deux mille vingt-six, le 24 février, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 20 Janvier, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – BOSLE Alain – MALIVERT-LAGRAVE Annick – VALLAEYS Gaël – DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – FERRAND Marc – CATHELOT Guy – MOREAU Jean-Claude – GODET Serge – RABETEAU Raymond – DAURY Claudine – LUMY Bernard – ROYÈRE Joël – SALADIN Christine – LAINÉ Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine – NOURISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAK Jérôme – DUGUET Pierre – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine

Étaient excusés : COTICHE Thierry – RIGAUD Régis – FINI Alain – GARGUEL Karine – FLOIRAT Myriam – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVÉ Nadine – CLOCHON Bruno – DUGAY Jean-Pierre – MEYER Christian – PAROT Jean-Pierre – COUCAUD Thierry – LAROCHE Michel – LAGRANGE Serge – TROUSSET Patrick – PATAUD Annick

Pouvoirs :

1. M. Thierry COTICHE donne pouvoir à M. Georges DESLOGES
2. M. Régis RIGAUD donne pouvoir à Mme Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
3. M. Alain FINI donne pouvoir à M. Alain BOSLE
4. Mme Karine GARGUEL donne pouvoir à Mme Annick MALIVERT-LAGRAVE
5. Mme Nadine DESSEAUVÉ donne pouvoir à Mme Monique CAILLAUD
6. M. Serge LAGRANGE donne pouvoir à M. Guy CATHELOT

Suppléances : M. Bernard LUMY – Michel PICOURET

Secrétaire de séance : Nicolas DERIEUX

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	40	46			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
46	0	0			

En date du 1^{er} avril 2025, la Communauté de Communes a modifié son intérêt communautaire afin d'adhérer au Conservatoire Emile Goué, après avoir le 17 juillet 2024 exprimé une position de principe pour adhérer au syndicat mixte.

Le Conservatoire Emile Goué doit interroger l'ensemble de ses membres afin de mettre à jour ses statuts et de pouvoir accueillir la Communauté de Communes Creuse-Sud-Ouest en lieu et titre des communes qui pouvaient ou non adhérer.

À ce jour, certaines communes ont déjà délibéré favorablement pour cette adhésion qui a déjà fait l'objet d'un travail en CLECT.

Afin de finaliser l'adhésion à ce conservatoire, il convient de prendre une position.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire décide de :

- ⑤ Décider d'intégrer le conservatoire Emile Goué et de faire une adhésion territoriale pour l'ensemble des communes de Creuse-Sud-Ouest ;
- ⑤ Autoriser M. Le Président à signer tous les documents nécessaires relatifs à cette adhésion, notamment la convention d'adhésion et tout document administratif ou financier associé ;
- ⑤ Prendre acte de la participation financière annuelle prévue qui fera l'objet d'une réunion de CLECT pour constater la charge transférée de 1,47 euros par habitant (population DGF).

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY

